

RÉFÉRENTIELS DE LA CP DE « ANALYSEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS INFORMATIQUES »- NIVEAU 5

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concrets et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collègue des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de références.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents éventuellement annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle simulée ou réelle.

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

Défense mobilité
RNCP V2 –

Version 3 du 20/06/2021 – page 1

Ce document est la propriété du ministère des armées.

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 1- DÉVELOPPER ET FAIRE ÉVOLUER DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE D'UN COMMANDITAIRE Le développement et/ou l'évolution d'une application informatique est une réponse à une expression de besoin fonctionnel d'un commanditaire. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>L'analyste développeur d'applications informatiques agit généralement en équipe de développement sous la direction d'un chef de projet.</i>	
A1.1 – Prise en compte d'une demande d'informatisation.	-Analyser le besoin exprimé par un commanditaire en s'appuyant sur un cahier des charges ou une demande d'évolution afin de cerner précisément les exigences du client.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Une démarche de modélisation structurée est utilisée. • Un langage de modélisation adapté est employé pour représenter le besoin client sous forme graphique. • Le besoin est correctement traduit et représenté sous plusieurs points de vues complémentaires. • Des spécifications compréhensibles par le client sont rédigées.
A1.2 - Modélisation d'une application informatique.	-Concevoir et modéliser les différents composants de l'application informatique en utilisant des outils de modélisation afin de préparer le codage.		<ul style="list-style-type: none"> • Une démarche de conception cohérente est utilisée. • Une étude précise de l'existant est menée. • Un choix de solution correctement argumenté est proposé. • Un ou des outils de modélisation sont employés.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 1- DÉVELOPPER ET FAIRE ÉVOLUER DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE D'UN COMMANDITAIRE Le développement et/ou l'évolution d'une application informatique est une réponse à une expression de besoin fonctionnel d'un commanditaire. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
<i>L'analyste développeur d'applications informatiques agit généralement en équipe de développement sous la direction d'un chef de projet.</i>			
A.1.3 - Développement d'une application informatique.	-Coder rigoureusement les composants logiciels (IHM, classes et fichiers) à l'aide d'un environnement de développement collaboratif afin de produire les différentes fonctionnalités de l'application informatique.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Un outillage professionnel de développement est maîtrisé. • Un code de haute qualité est produit. • Le choix des outils et composants applicatifs est judicieux. • Une méthode de travail collaboratif propice est employée au sein de l'équipe.
A.1.4 - Test d'une application informatique.	-Tester l'intégration de l'application informatique en utilisant une plateforme de test logiciel afin de s'assurer du bon fonctionnement avant la livraison de son programme.		<ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme de test est employée correctement. • Les différents types de tests sont réalisés judicieusement. • L'environnement des tests doit être adapté aux conditions d'usage réel.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 2- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE (MCO) DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE Le MCO est une phase du cycle de vie de l'application lors de laquelle l'analyste développeur d'applications informatiques intervient pour corriger des dysfonctionnements signalés par les utilisateurs. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>L'analyste développeur d'applications informatiques assure la MCO généralement seul dans des conditions fréquentes d'urgence et de stress.</i>	
A2.1 – Prise en compte d'une demande de maintien en condition opérationnelle.	-Prendre en compte la demande à travers une fiche d'anomalie reçue généralement par le biais d'un gestionnaire de ticket afin d'analyser la problématique.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Un gestionnaire de ticket est utilisé comme il faut. • La demande est évaluée consciencieusement. • Un suivi d'incident est assuré. • Une réponse pertinente est apportée rapidement à l'utilisateur.
A2.2 – Analyse des dysfonctionnements.	Analyser la problématique en tentant de reproduire l'anomalie afin d'y apporter rapidement une solution et éviter qu'elle ne se reproduise.	VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme de test est mise en œuvre correctement. • L'application ainsi que son jeu de données sont déployés en respectant les réglementations en vigueur. • Des tentatives de reproduction de l'anomalie sont effectuées méthodiquement. • Une identification précise des travaux à réaliser est menée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 2- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE (MCO) DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE Le MCO est une phase du cycle de vie de l'application lors de laquelle l'analyste développeur d'applications informatiques intervient pour corriger des dysfonctionnements signalés par les utilisateurs. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>L'analyste développeur d'applications informatiques assure la MCO généralement seul dans des conditions fréquentes d'urgence et de stress.</i>	
A2.3 – Correction des dysfonctionnements.	-Corriger l'anomalie en développant un correctif fiable dans les meilleurs délais afin de solutionner la problématique et éviter qu'elle ne se reproduise.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de substitutions technico-opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Un outillage professionnel de développement adapté à l'application est utilisé. • Un code de haute qualité est produit. • Une correction est apportée rapidement et sereinement. • La solution apportée est pérenne.
A2.4 – Test de la solution corrective.	-Tester la correction apportée en vérifiant son intégration dans l'ensemble du logiciel au moyen d'une plateforme de test logiciel afin de s'assurer du bon fonctionnement avant de livrer son patch correctif.	VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire;	<ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme de test est employée correctement. • Une vérification de la correction est effectuée avec rigueur. • Les tests sont réalisés judicieusement.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 2- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE (MCO) DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE Le MCO est une phase du cycle de vie de l'application lors de laquelle l'analyste développeur d'applications informatiques intervient pour corriger des dysfonctionnements signalés par les utilisateurs. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>L'analyste développeur d'applications informatiques assure la MCO généralement seul dans des conditions fréquentes d'urgence et de stress.</i>	
A2.5 – Livraison de la solution corrective.	-Livrer le patch correctif à l'hébergeur en respectant les procédures imposées afin qu'il soit déployé sur les plateformes de production.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de substitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Un patch correctif complet est produit avec rigueur. • Un suivi des patches est réalisé consciencieusement. • Le livrable respectant les procédures est transmis à l'hébergeur.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 3- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION DE SÉCURITÉ (MCS) DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE GARANTIR LA ROBUSTESSE DU SERVICE Le MCS permet de garantir la robustesse des applications informatiques, l'analyste développeur d'applications informatiques intervient sur demande d'un commanditaire ou de sa propre initiative pour analyser et corriger des failles de sécurité. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
<i>Sur demande du responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI), l'analyste développeur d'applications informatiques traite la commande généralement seul dans des délais contraints.</i>			
A3.1 – Étude d'impact de la demande de MCS.	-Étudier l'impact de la demande de MCS de manière approfondie à l'aide de la documentation disponible afin d'estimer la faisabilité et les travaux à réaliser.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de reconstitutions technico-opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse minutieuse de la demande est réalisée. • Une étude documentaire approfondie sur la problématique est menée. • Une réponse technique est proposée dans les délais.
A3.2 – Tests de migration.	-Tester rigoureusement la migration de la pile logicielle au moyen d'un environnement de test afin d'évaluer si la demande de MCS nécessite d'adapter l'application informatique.	VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme de test est mise en œuvre correctement avec la nouvelle pile logicielle. • L'application ainsi que son jeu de données sont déployés en respectant les réglementations en vigueur. • Les différents types de tests sont réalisés rigoureusement. • Une identification précise des travaux à réaliser est menée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 3- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION DE SÉCURITÉ (MCS) DES APPLICATIONS INFORMATIQUES AFIN DE GARANTIR LA ROBUSTESSE DU SERVICE Le MCS permet de garantir la robustesse des applications informatiques, l'analyste développeur d'applications informatiques intervient sur demande d'un commanditaire ou de sa propre initiative pour analyser et corriger des failles de sécurité. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
	<i>Sur demande du responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI), l'analyste développeur d'applications informatiques traite la commande généralement seul dans des délais contraints.</i>		
A3.3 – Adaptation de l'application informatique.	-Adapter l'application informatique au moyen d'un environnement de développement en respectant les préconisations afin de la rendre compatible à la nouvelle pile logicielle.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de substitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Un outillage professionnel de développement adapté à l'application est utilisé. • Des modifications à réaliser sur l'application sont apportées avec attention. • Les différents types de tests sont réalisés rigoureusement
A3.4 – Livraison de l'application informatique corrigée.	-Fournir à l'hébergeur l'application informatique adaptée à la nouvelle pile logicielle en respectant les procédures imposées afin que l'hébergeur puisse effectuer la migration.		<ul style="list-style-type: none"> • Une application informatique conforme aux exigences de sécurité est produite avec rigueur. • Un suivi des modifications est réalisé consciencieusement. • Le livrable contenant l'application informatique est transmis à l'hébergeur en respectant les procédures.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 4- ASSURER UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET DOCUMENTER LE TRAVAIL AFIN DE PROPOSER DES APPLICATIONS INFORMATIQUES FIABLES ET SÉCURISÉES. La rédaction de documents techniques et la veille technologique permettent de développer des applications informatiques répondant à l'état de l'art en termes de méthode, de technologie et de sécurité, l'analyste développeur d'applications informatiques s'informe de façon systématique. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>Curieux, l'analyste développeur d'applications informatiques poursuit sa formation en autonomie sur les évolutions technologiques liées à son métier (langages, outils, méthodes).</i>	
A4.1 – Détection des évolutions méthodologiques.	-Réaliser une veille méthodologique en consultant de manière objective la documentation disponible afin de tenir à jour ses compétences et proposer à son équipe des pistes d'amélioration organisationnelles.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Un corpus documentaire constitué est pertinent et tenu à jour. • Une autoformation sur les nouveaux outils et pratiques est réalisée continuellement. • Des analyses critiques et des tests sont réalisés. • Les nouvelles pratiques de développement sont partagées avec l'équipe et appliquées à juste titre.
A4.2 – Examen des outils de développement.	-Effectuer une veille technologique des outils et langages de programmation à partir des publications de sources reconnues à l'aide d'un sens critique et logique afin de maintenir à jour ses compétences de développeur d'application informatique.		<ul style="list-style-type: none"> • Un corpus documentaire constitué est pertinent et tenu à jour. • Une autoformation sur les nouveaux outils et outils de développement est réalisée continuellement. • Des analyses critiques et des tests sont réalisés. • Les nouvelles pratiques de développement sont partagées avec l'équipe et appliquées à juste titre.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (dont l'anglais éventuellement, selon les compétences requises)
BLOC DE COMPÉTENCES 4- ASSURER UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET DOCUMENTER LE TRAVAIL AFIN DE PROPOSER DES APPLICATIONS INFORMATIQUES FIABLES ET SÉCURISÉES. La rédaction de documents techniques et la veille technologique permettent de développer des applications informatiques répondant à l'état de l'art en termes de méthode, de technologie et de sécurité, l'analyste développeur d'applications informatiques s'informe de façon systématique. L'analyste développeur d'applications informatiques peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises.			
		<i>Curieux, l'analyste développeur d'applications informatiques poursuit sa formation en autonomie sur les évolutions technologiques liées à son métier (langages, outils, méthodes).</i>	
A4.3 - Recherche des nouvelles failles de sécurité.	-Assurer une veille de sécurité applicative au moyen des sites de référence dans le domaine afin de ne pas utiliser des logiciels contenant des failles exploitables et d'anticiper les migrations de pile logicielle.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Un référencement des sites de référence en sécurité applicative est constitué et tenu à jour. • Une autoformation sur la sécurisation des applications logicielles est réalisée régulièrement. • Les nouvelles pratiques de sécurités sont partagées avec l'équipe et appliquées à juste titre.
A4.4 – Rédaction de documents fonctionnels et techniques.	-Documenter techniquement l'application informatique au moyen d'une rédaction pertinente et concise afin qu'elle puisse être installée et exploitée de manière fiable et sécurisée.		<ul style="list-style-type: none"> • Une documentation d'installation de l'application informatique est rédigée avec soin et de manière compréhensible pour l'hébergeur. • Les procédures d'exploitation et de sécurités de l'application informatique sont rédigées avec soin et de manière compréhensible pour l'hébergeur. • Une documentation fonctionnelle de l'application informatique est rédigée avec soin et manière compréhensible pour les utilisateurs.